

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 7 JUIN 2022**

L'An Deux Mille Vingt-Deux, le Mardi Sept du mois de juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de GOSIER, dûment convoqué, s'est réuni en téléconférence, via l'application en ligne Zoom, sous la présidence du Maire, Monsieur Cédric CORNET, puis en cours de séance, de la Première adjointe au Maire, Madame Liliane MONTOUT, pour délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la présente assemblée communale.

ÉTAIENT PRÉSENTS EN TELECONFERENCE : Mme Liliane MONTOUT – M. Guy BACLET – Mmes Wennie MOLIA – Nanouchka LOUIS – MM. Teddy BARBIN – Emmerly BEAUPERTHUY – Michel HOTIN – Mme Marie-Renée ADÉLAÏDE – M. Marcellin ZAMI – Mmes Sandra MOLIA – Mévice VÉRITÉ – MM. Jimmy DAMO – Sébastien THOMAS – Mme Nina PAULON – M. Stéphane URIE – Mmes Nadia CELINI – Yane BEZIAT – MM. Jean-Claude CHRISTOPHE – Julien DINO – Mme Maguy BORDELAIS.

ÉTAIENT ABSENTS : MM. Cédric CORNET (empêché ; pouvoir donné à M. Michel HOTIN) – Louis ANDRÉ (excusé ; pouvoir donné à M. Guy. BACLET) – Jules FRAIR (excusé) – Mmes Marguerite MURAT (a été déconnectée définitivement) – Elodie CLARAC (excusée ; pouvoir donné à M. Guy BACLET) – France-Enna URBINO (a été déconnectée définitivement) – M. Josy LAQUITAINE – Mmes Sylvia HENRY – Rebecca BELLEVAL (excusée ; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – M. David LUTIN (excusé ; pouvoir donné à Mme Liliane MONTOUT) – Mme Mégane BOURGUIGNON (a été déconnectée définitivement) – MM. Lucas ALBERI (a été déconnecté définitivement) – Patrice PIERRE-JUSTIN (a été déconnecté définitivement) – Mmes Jocelyne VIROLAN (excusée) – Ghylaine JEANNE.

.....
Date d'envoi de la convocation : 1^{er} juin 2022

Date d'affichage : 1^{er} juin 2022

Nombre de Conseiller municipaux en exercice : 35

Nombre de Conseillers présents : 20

Absents : 15

Procurations : 5

Votants : 25

Présidente de séance : madame Liliane MONTOUT

Secrétaire de séance désignée à l'unanimité : madame Nanouchka LOUIS
.....

**ACCORD-CADRE A BONS DE
COMMANDE POUR
L'ENCADREMENT DE LA PAUSE
MÉRIDIENNE, DES GARDERIES
MATIN/SOIR, DES ACCUEILS
PÉRISCOLAIRES ET DE LOISIRS
POUR LES BESOINS DE LA NOTE
DU GOSIER (8 LOTS)**

CM-2022-4S-DCPA-43

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles R2124-2 1°, R2162-2, R2162-4 et R2162-13 à R2162-14 ;

Vu le projet de marché relatif à l'encadrement de la pause méridienne, des accueils périscolaires et de loisirs pour les enfants de la ville du Gosier ;

Considérant qu'il convient de lancer un accord-cadre à bons de commande pour répondre aux besoins en personnel pour assurer l'encadrement des temps périscolaires et extrascolaires organisés par la Ville ;

Considérant que le marché sera passé sous forme d'accord cadre à bons de commande (article R2162-2 du code de la commande publique) ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des voix exprimées par : 18 voix pour ; 0 voix contre ; 3 abstentions et 4 non votants

DECIDE

Article 1 : D'autoriser le lancement d'une procédure d'appel d'offres ouvert passée sous forme d'accord-cadre à bons de commande pour l'encadrement de la pause méridienne, des accueils périscolaires et de loisirs pour les enfants de la ville du Gosier, conformément à l'allotissement suivant :

LOT
Lot 1 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 1 Les écoles concernées : Pliane, Klébert MOINET, Armantine MARCEL
Lot 2 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 2 Les écoles concernées : Pliane, Pater HILDEVERT
Lot 3 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 3 L'école concerné : Turenne THÉNARD
Lot 4 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 4 Les écoles concernées : Eugène ALEXIS, Suzanne ROLLON
Lot 5 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires - Secteur 5 Les écoles concernées : Georges MARCEL, Maryse PIERRE-JUSTIN

<p>Lot 6 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires</p> <p>- Secteur 6</p> <p>Les écoles concernées : Saturnin JASOR</p>
<p>Lot 7 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires</p> <p>- Secteur 7</p> <p>Les écoles concernées : Aristide GILLOT</p>
<p>Lot 8 - Encadrement de la pause méridienne et animation d'activités périscolaires</p> <p>- Secteur 8</p> <p>Les écoles concernées : Armand LAZARD, Germain LANTIN</p>

Montant estimatif : 874 000 €

Durée : 1 an ferme (non reconductible)

Article 2 : D'autoriser le maire à signer les marchés à intervenir après attribution par la commission d'appel d'offres ainsi que tous les documents s'y rapportant.

Article 3 : Le maire, la trésorière de Sainte-Anne sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

<p>Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le</p> <p style="text-align: center;">22 JUIN 2022</p> <p>Et publication ou notification le</p> <p style="text-align: center;">22 JUIN 2022</p>
--

Fait et délibéré à Gosier, le 7 juin 2022

Pour extrait certifié conforme

P/o Le Maire ~~en l'absence~~
La Première Adjointe

- Liliane MONTOLIVE



Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Accord-cadre à bons de commande pour l'encadrement de la pause méridienne, des garderies matin/soir, des accueils périscolaires et de loisirs pour les besoins de la note du Gosier 8 lots

Date de transmission de l'acte : 22/06/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 22/06/2022

Numéro de l'acte : CM20224SDCPA43 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 971-219711132-20220607-CM20224SDCPA43-DE

Date de décision : 07/06/2022

Acte transmis par : Harry BEAUBOIS

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.4. Accords-cadres